

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz Stiftungsfonds Nachhaltigkeit Catégorie d'Actions P (EUR)



Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU0224474329
WKN: A0F417

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à générer un rendement adéquat et continu et à préserver, dans la mesure du possible, la valeur économique des actifs investis. Est visée afin de générer un revenu positif distribuable en euros, l'obtention d'une croissance du capital à long terme grâce à une allocation dynamique en actions et en titres à revenu fixe et variable dont les émetteurs sont, selon l'évaluation de la direction, conformes aux critères d'investissement durable et responsable (Stratégie SRI).

Nous suivons une approche de gestion active visant à surperformer l'indice de référence. L'indice de comparaison est uniquement utilisé à des fins de mesure de la performance, et non à des fins de composition du portefeuille. La majorité des titres inclus dans le Fonds sont également inclus dans l'indice de comparaison. Le gestionnaire du Fonds dispose de la flexibilité nécessaire pour investir dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Lors de la sélection et de la pondération des actifs du Fonds, le gestionnaire du Fonds peut s'écarter de façon importante des titres inclus dans l'indice de comparaison et de leur pondération.

Le Fonds favorise les investissements qui tiennent compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour sélectionner les actifs à acquérir pour le Fonds, la gestion du Fonds tient compte de certains principes et critères de sélection basés sur la Stratégie SRI, comme l'interdiction d'acquérir des titres d'émetteurs impliqués dans la production de tabac ou la fabrication d'armes controversées. Nous investissons principalement en direct ou par l'intermédiaire d'instruments dérivés dans des titres à revenu variable, des obligations convertibles et des obligations à option de conversion dont les options sont libellées en valeurs mobilières et en bons de souscription. La part des titres à revenu variable ne disposant pas d'une notation au moins égale à investment grade fournie par au moins une agence de notation reconnue, ou qui, s'ils n'ont pas reçu de notation, n'atteindraient pas le niveau d'investissement grade lors d'une évaluation par la société ne saurait excéder 10 % de la valeur

totale de l'actif du Fonds. Nous pouvons investir jusqu'à 30 % de l'actif du Fonds dans des actions ou des REIT. En outre, nous pouvons investir jusqu'à 20 % de l'actif net du fonds dans des titres dont les émetteurs ont leur siège social dans un pays qui, selon la classification de la Banque mondiale, ne relève pas de la catégorie « revenu national brut par habitant élevé », c'est-à-dire dans des pays qui ne sont pas « développés ». Nous pouvons investir jusqu'à 20 % de l'actif du Fonds dans d'autres fonds. À cet égard, nous pouvons prendre des participations à des fonds en actions, des fonds de pensions, de fonds monétaires, des fonds mixtes, ainsi que des fonds basés sur des REIT et des REIT. La part des titres dont les émetteurs ne sont pas domiciliés en Europe ne saurait excéder 30 % de la valeur du fonds. En outre, dans des cas exceptionnels, nous pouvons investir jusqu'à 100 % des actifs du Fonds dans des instruments du marché monétaire, des prêts hypothécaires et d'autres titres à revenu variable de court terme. Les placements sont possibles dans n'importe quelle devise. Les risques éventuels de change peuvent être couverts. Au moins 90 % du portefeuille du Fonds sont évalués sur la base d'une notation SRI.

Indice de référence : 80% J.P. MORGAN EMU Investment Grade 1-10 Year Excl. BBB Total Return + 20% MSCI Europe Total Return Net (in EUR).

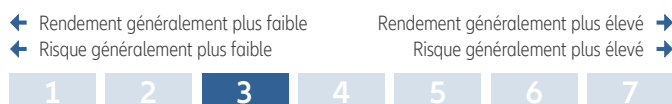
Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous distribuons généralement les revenus du fonds annuellement.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen terme au moins.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 3 sont historiquement peu à moyennement volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 3 peut faiblement ou moyennement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques significatifs suivants ne sont pas pleinement pris en compte par l'indicateur de risque et rendement:

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,98 %
----------------	--------

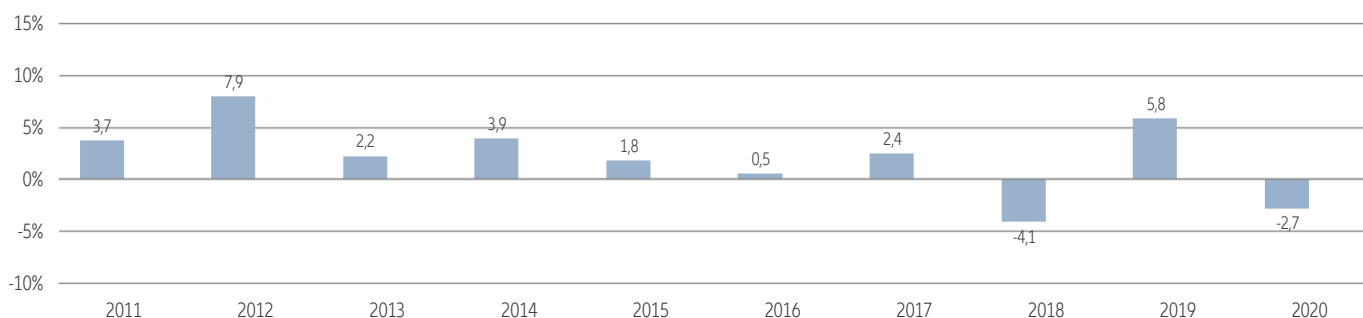
Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 31.12.2020. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées

- % de croissance du fonds
- Indice de référence: à compter du 19.02.2020 l'indice 80% J.P. MORGAN EMU Investment Grade 1-10 Year Excl. BBB Total Return + 20% MSCI Europe Total Return Net (in EUR)



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le degré d'écart réel par rapport à l'Indice de référence définit la mesure dans laquelle la performance du fonds peut surperformer ou sous-performer la performance de l'Indice de référence.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2005.

Les performances du fonds ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg
Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en allemand auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 10.03.2021.